

Décision Générale colonial

Décision n° 353 MUTATIONS

n° 353

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 10 novembre 1913
Numéro JO n° 205 du 30/11/1913	Date du numéro 30 novembre 1913

TEXTE INTÉGRAL

M. Léveillé, commis des Affaires Indigènes, est adjoint aux administrateurs chargés des fonctions de juger aux Tribunaux Indigènes du 12e et du second degré.